FOOT Vienne hebdo

N° 395 ï Vendredi 7 septembre 2018

District de la Vienne
Siège social :
1 rue François Prat
86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site - E-mail - Facebook :
Site officiel : http://foot86.fff.fr
Email : district@foot86.fff.fr
Facebook : district de la Vienne de Football
Horaires d'ouverture des Bureaux :
Lundi : 9h30ï 12h30/13h30ï 17h30
Mardi : Fermé* /13h30ï 17h30
Mercredi : 9h30ï 12h30/13h30ï 17h30
Jeudi : Fermé* /13h30ï 17h30
Vendredi : 9h30ï 12h30/13h30ï 17h30
(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

AGENDA de la SEMAINE

Samedi 8 et dimanche 9 septembre :
1er tour Coupe de France Féminin
4ème journée National 3
1ère journée R1-R2-R3
1ère journée U19R1-R2
1ère journée U18R1-R2
2ème journée Champ. Nat. U17
1ère journée U17R1
1ère journée U16R1-R2
1ère journée U15R1
1ère journée U14R1-R2
1ère journée D1-D2-D3-D4-D5

Samedi 8 septembre :
Exclusion temporaire avec les arbitres à 9h30

Lundi 10 septembre
Comité de Direction à 18h30

Mercredi 12 septembre :
Commission Sportive à 14h
Détection U15 Garçons à 14h à Lhommaizé
Tests arbitres à 18h à Gençay

Jeudi 13 septembre :
Commission Discipline à 17h
Commission Jeunes à 17h30
Commission Ethique à 18h
Commission Technique à 18h30
Tests arbitres à 18h à Gençay

Sommaire

Partenaire de la semaine ..... p. 2
Avis aux clubs..... p. 4
Avis aux arbitres ..... p. 8
Avis aux Educateurs..... p. 9
Commission Sportive ..... p. 10
Commission Jeunes ..... p. 16
UNAF ..... p. 25
Informations diverses ..... p. 27

Le FOOT fait sa Rentrée !

JOURNEE D'ACCUEIL

U10 – U11

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous pour toutes les équipes

à 9h45 *(fin prévue vers 12h30)*

Partenaire de la semaine

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI

INTERSPORT

CHASSENEUIL DU POITOU
Service Clubs & Collectivités

05.49.30.11.86
interclub86@reseau-intersport.fr

La saison a repris et les beaux jours s'en vont mais Intersport lance déjà son Opération PARKAS...

~~89 €~~ - 55% = 39€

5000975 : PARKA CORE
Du S au XXL 100% Polvester

~~100€~~ - 35% = 65€

-35%

302P3U0 : MATEO LONG PARKA
Doublé polaire

Kappa

~~20€~~ - 40% = 12€

Offre Ballons entrainement

adidas

REMISES DES RECOMPENSES 2017/2018
CHALLENGE DE L'ARBITRAGE ET OPERATION BUTS

Les arbitres et les clubs récompensés ont été invités (par zimbra) à assister le :

Vendredi 7 Septembre 2018 à 18h45
à la salle polyvalente (avenue Clain) à Dissay

aux remises de récompenses 2017/2018

Avec nos partenaires :

de l'Opération Buts

ITEUIL SPORTS
Matériels Sports Loisirs
05.49.55.00.98 06.49.55.47.37 iteuil-sports@wanadoo.fr

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI

F. Cousin
SERVICE TRAITEUR

Et du Challenge de l'Arbitrage

MMA Entrepreneurs d'Assurances
MMA ENTREPRISE

JEAN-MICHEL MINGOT
7 PLACE DE LA MAIRIE
86410 VERRIÈRES
05.49.42.71.56

MAISONS BOUTILLET

MMA Entrepreneurs d'Assurances
MMA ENTREPRISE

JEAN-PAUL PEYNET
3 PLACE PORTAIL CHAUSSÉE
86200 LOUDUN
05.49.98.38.76

AVIS AUX CLUBS

REUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2018/2019

Pour mieux répondre aux sollicitations des clubs, le District de la Vienne de Football va organiser prochainement les réunions de secteur qui débuteront le 28 septembre pour se terminer le 5 novembre 2018. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Pensez à réserver votre soirée !

Dates des réunions par secteur :

Secteur 1 :	Vendredi 5 octobre	à Loudun
Secteur 2 :	Lundi 29 octobre	à Quinçay
Secteur 3 :	Vendredi 19 octobre	lieu à préciser
Secteur 4 :	Lundi 15 octobre	lieu à préciser
Secteur 5 :	Vendredi 28 septembre	lieu à préciser
Secteur 6 :	lundi 5 novembre	à La Trimouille
Secteur 7 :	Lundi 1er octobre	à Rouillé
Secteur 8 :	Vendredi 26 octobre	lieu à préciser
Secteur 9 :	Lundi 22 octobre	lieu à préciser
Secteur 10 :	Lundi 12 octobre	lieu à préciser

La liste détaillée des secteurs se trouvent dans « Informations diverses » du présent journal.

JOURNEES ACCUEIL U6-U7 et U8-U9

Les clubs qui souhaitent se porter candidats sur une des journées dôaccueil ci-dessous (organisées le **MATIN**), sont priés dôenvoyer un mail au District.

Dates des journées dôaccueil :

- Samedi 22 septembre : U8-U9
- Samedi 29 septembre : U6-U7

JOURNEE ACCUEIL U10-U11

Le FOOT fait sa Rentrée !

JOURNEE DôACCUEIL **U10 ï U11 : SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018**

Rendez-vous pour toutes les équipes **à 9h45** *(fin prévue vers 12h30)*

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 9 et 10 ans. Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

La répartition des équipes (mise à jour ce jour) se trouve en fin de journal.

Formations FMI

Plusieurs formations à lôutilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) sont organisées pour les équipes :

- **U17/U18 et U15 Départemental 1** : les vendredi 21 septembre 2018 à 18h45 ***OU*** samedi 22 septembre 2018 à 9h00 au siège du District

Une convocation officielle a été transmise par la messagerie Zimbra.

FMI – RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

1. **GESTION DES UTILISATEURS**

- Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées)
- Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :
- Pour les utilisateurs qui ont lôhabitude dôaccéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (https://footclubs.fff.fr)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (https://fmi.fff.fr/assistance)

LE GUIDE UTILISATEUR est téléchargeable sur le site du District rubrique « Documents » « documents généraux » « Feuille de match Informatisée ».

ATTENTION :
Lôéquipe recevante est en charge de la FMI côest la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. Lôéquipe visiteuse ne doit faire que des préparations via lôinterface WEB.

1. **PREPARATION DES EQUIPES**

- **LôEQUIPE RECEVANTE ET LôEQUIPE VISITEUSE**

La préparation des équipes doit être réalisée via lôinterface web (https://fmi.fff.fr) **uniquement.**

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et dôéviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusquôau vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusquôau samedi soir au plus tard
- **RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH**
- **UNIQUEMENT LôEQUIPE RECEVANTE**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **quôune seule fois**. Elles doivent être réalisées sur la tablette de lôéquipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => à partir du vendredi minuit jusquôau moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche => à partir du samedi minuit jusquôau moins 2 heures avant le début de la rencontre

Nous avons constaté que de trop nombreux clubs essayaient de faire des récupérations de données entre 14h00 et 14h30 le dimanche ce qui nôest pas du tout efficace en matière dôusage et ce qui provoque inévitablement des temps de récupération plus important.

IMPORTANT : Si la récupération des données par le club recevant nôinclut pas les dernières modifications faites par lôéquipe visiteuse, il est inutile de récupérer de nouveau les données, il suffit dôaller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin.

Récapitulatif des Engagements saison 2018/2019

Coupe du Poitou à 11 (gestion Vienne).....dimanche 9 septembre 2018
Coupe du Poitou à 8 (gestion Deux-Sèvres).....dimanche 9 septembre 2018
Coupe régionale U17.....dimanche 9 septembre 2018

Mode dôemploi : Saison 2018-2019 ï Menu ï Compétitions ï Engagements ï cliquer dans la colonne « Avis Club » : « Accord » ou « Refus » puis valider.
Pensez à mettre vos désidératas dans footclubs.

Les clubs doivent renouveler les ententes entre clubs ou équipes le plus rapidement possible (document disponible sur le site du District).

Formation de trésoriers

Une formation de trésorier est prévue au District de la Vienne de Football le :

Vendredi 14 septembre à 19h00 ***Ou*** ***samedi 22 septembre à 9h30***

Durée de la formation : 2h00

Ordre du jour :
- Présentation de BasiCompta (comptabilité associative) par un intervenant du CDOS
- Echanges sur des aspects pratiques :
  . mise en place dûun budget prévisionnel simplifié
  . mieux appréhender le Règlement Financier du District (tarifs, relevés compte club, prélèvement des frais dâarbitrageé)
  . évocation des documents dans la rubrique « Finances et Fiscalités » du site du District
- Règles fiscales en matière de frais de déplacement des bénévoles
- Questions diverses

Si vous avez des questions particulières que vous souhaiteriez aborder lors de la réunion, merci de nous les envoyer par la messagerie Zimbra avant.

Inscription obligatoire par la messagerie Zimbra avec le nombre de personnes présentes.

TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football !
Pour cela, il te suffit de tûinscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre ».
Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- Formation du 21 au 23 septembre 2018 ï Le Haillan
- Formation du 5 au 7 octobre 2018 ï Marsac sur lûIsle
- Formation du 19 au 21 octobre 2018 ï Le Temple
- Formation du 24 au 26 octobre 2018 ï Puymoyen
- Formation du 29 au 31 octobre 2018 ï Le Haillan
- Formation du 2 au 4 novembre 2018 ï Spéciale Féminine ï Puymoyen
- Formation du 2 au 4 novembre 2018 ï Puymoyen
- Formation du 9 au 11 novembre 2018 ï Guéret
- Formation du 9 au 11 novembre 2018 ï Tartas
- Formation du 16 au 18 novembre 2018 ï Le Haillan
- Formation du 30 novembre au 2 décembre 2018 ï Limoges
- Formation du 7 au 9 décembre 2018 ï Pau
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 ï Le Haillan
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 ï Poitiers
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 ï Cérizay
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 ï Le Haillan
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 ï Marsac sur lûIsle
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 ï Tartas
- Formation du 18 au 20 janvier 2019 ï Puymoyen
- Formation du 25 au 27 janvier 2019 ï Le Haillan

INFORMATIONS SUR LES FINANCES

Relevés de compte club

Les dates de situations et les délais de paiements sont identiques pour tous types de règlements (chèque, virement et prélèvement automatique).

- 1ère situation au 15/09/18 paiement le 30/09/2018 (au plus tard) (Dont les engagements des équipes jeunes et seniors 18/19)
- 2ème situation au 30/11/18, paiement le 30/12/2018 (au plus tard) (Dont régularisation des engagements des équipes 18/19).
- 3ème situation au 28/02/19, paiement le 30/03/2019 (au plus tard)
- 4ème situation au 30/06/19, paiement le 30/07/2019 (au plus tard)

Le seuil minimum pour la mise en place dôun prélèvement est de 50ú. Si inférieur à 50ú, le solde sera reporté sur le prélèvement suivant.

A tout moment, les clubs peuvent consulter leur « relevé de compte clubs » en allant sur :
FOOTCLUBS à Menu à Organisation à Etat du compte

Les clubs qui souhaitent être prélevés et qui nôont pas encore fait de demande, sont priés de contacter Coralie au 05.49.61.66.45.

Prélèvement automatique des frais d'arbitrage

D1 à la D4

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais dôarbitrage des matchs de championnat de D1 - D2 - D3 - D4 avec 10 Prélèvements mensuels :

- Les 9 premiers de septembre 2018 à mai 2019 dôun montant identique
(calculé sur la base des frais dôarbitrage de la saison N-1) soit :

* 217 ú en D1
* 75 ú en D2
* 73 ú en D3
* 68 ú en D4

- Le dixième en juin 2018 pour régularisation.
- Le montant sera débité le 10 du mois

La répartition des frais dôarbitrage se fait de façon égalitaire entre toutes les équipes dôune même division (principe de la caisse de péréquation) à partir du moment où le District gère cette charge.

Un Club, refusant comme moyen de paiement le prélèvement automatique pour les frais dôarbitrage, se verra refuser lôengagement en compétitions pour son ou ses équipes concernées (championnat et coupes).

Féminines à 11

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais dôarbitrage des matchs de championnat Féminins à 11 **avec 9 Prélèvements** :

- dôOctobre 2018 à Mai 2019 dôun montant identique soit 45 ú par mois (calculé sur la base des frais dôarbitrage de la saison N-1)
- Le dixième en juin 2019 pour régularisation.
- Le montant sera débité le 10 du mois

La répartition des frais dôarbitrage se fait de façon égalitaire entre toutes les équipes dôune même division (principe de la caisse de péréquation) à partir du moment où le District gère cette charge.

Un Club, refusant comme moyen de paiement le prélèvement automatique pour les frais dôarbitrage, se verra refuser lôengagement en compétitions pour son ou ses équipes concernées (championnat et coupes).

Autres compétitions Masculines et Féminines gérées par le District 86

SENIORS : D5 - D6 - COUPES ET CHALLENGES
JEUNES : CHAMPIONNAT ET COUPES
FOOT DIVERSIFIE : FUTSAL - FOOT ENTREPRISE

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais dôarbitrage **sur la base des FRAIS REELS**.
Le montant sera débité le 10 M+1 (exemple : frais d'arbitrage de Septembre 2018 --> débités le 10 octobre 2018)

Un Club, refusant comme moyen de paiement le prélèvement automatique pour les frais dôarbitrage, se verra refuser lôengagement en compétitions pour son ou ses équipes concernées (championnat et coupes).

AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au DIMANCHE MIDI Pour ce week-end

Afin de joindre le responsable des désignations dôastreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusquô DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres dôadresser des mails au District pour toute demande ou modification.

REGLEMENT ARBITRAGE DISTRICT 2018/2019

A compter du 1er Juillet 2018, **tous les frais dôarbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football**.

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs de se faire payer sur place.

Les arbitres qui nôont pas transmis leur RIB, sont priés de lôenvoyer rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail (district@foot86.fff.fr).

Tests théoriques et physiques des arbitres de district TAISA (Test d'Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre)

Cette saison, les tests théoriques et physiques seront réalisés :

- **Mercredi 12 septembre 2018 à partir de 18h à Gençay**
- **Jeudi 13 septembre 2018 à partir de 18h à Mirebeau**
- **Mardi 18 septembre 2018 à partir de 18h au Complexe Sportif de St Nicolas (ASPTT) à Poitiers**

Les tests physiques se dérouleront en premier et seront suivis dans un délai de 15 à 30 minutes des tests théoriques.

Les modalités des examens figurent sur les circulaires transmises par mail à chacun dôentre vous cet été.

De plus, aucun retard ne sera toléré et les téléphones portables ou autre moyen de communication seront proscrits lors des évaluations théoriques.

La note obtenue à lôexamen théorique sera prise en compte pour la validation des classements en fin de saison.

Nouveauté : un mail a été envoyé aux arbitres. Merci de répondre via le lien (et non par retour de mail).

INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.

AVIS AUX EDUCATEURS

Détection U15 Garçons

Une détection U15 Garçons aura lieu le :

- Mercredi 12 septembre à Lhommaizé à14h00

La liste des joueurs convoqués est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

Détection U15 Filles

Une détection U15 Filles aura lieu le :

- Mercredi 26 septembre au stade des Terrasses à Poitiers à 14h00

La liste des joueurs convoqués est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

FICHE D'ENCADREMENT 2018/2019

Comme chaque saison, il est demandé aux clubs de compléter et retourner ***avant le 1er Octobre*** la fiche dêencadrement.
Le fichier (PDF et Excel) a été envoyé par la messagerie Zimbra.

Attestation d'honorabilité

La Direction Technique Nationale nous informe quêune pièce supplémentaire est demandée pour toute demande de licence concernant :

- Les animateurs
- Les éducateurs fédéraux
- Les Techniques Régional bénévole
- Les Techniques National bénévole

Cette nouvelle pièce, (disponible sur le site du District, rubrique « Document » « documents généraux » « Licences »), se nomme « **Attestation dêhonorabilité** » et doit être remplie par lêintéressé.

Merci dêen prendre connaissance et de la distribuer à chacun de vos licenciés concernés.

FORMATIONS 2018/2019

Découvrez les dates de toutes les formations organisées dans le District de la Vienne de Football dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

Les formations (et donc des inscriptions) sont disponibles sur le site du District de la Vienne rubrique « Formations » « Inscriptions ».

COMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 05 septembre 2018
Procès-verbal n° 05

Présidente : Mme Maryse MOREAU
Présents : MM. Didier DANIEL, Roger GAULT, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC et François PAIREMAURE
Excusé : M. Jean-Louis OLIVIER

****

Approbation du PV n° 04 sans modification

****

ARRÊTES MUNICIPAUX

Nieuil l'Espoir, terrain d'Honneur (jusqu'au 31/12) et Nouaillé, terrain d'Honneur (du 30/08 au 14/09 inclus)

DEPARTEMENTAL 2

Match n° 20694230 : Nouaillé (2) - Chauvigny (3) en poule B du 08/09/18
En raison de l'arrêté municipal sur le terrain de Nouaillé, la rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le stade André Vouhé à Chauvigny le dimanche 09/09/18 à 15h.

Match n° 20694296 : Chauvigny (3) ï Nouaillé (2) en poule B du 26/05/19
La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le stade de la Lézinière à Nouaillé le dimanche 26/05/19 à 13h15.

DEPARTEMENTAL 4

Match n° 20695023 : Migné Auxances (3) ï Vouneuil sous Biard (1) en poule C du 09/09/18
En raison de la fixation du match de Coupe de France Féminine : Migné Auxances (1) ï Nouaillé (1), la rencontre en rubrique est avancée à 13h15.

Match n° 20694755 : Ceaux-la-Roche (1) - Loudun (2) en poule A du 09/09/18
Match inversé.
Le match aura lieu sur le terrain de Loudun le samedi 08/09/18 à 17h30.
Accord des deux clubs par Footclubs

Match n° 20694821 : Loudun (2) ï Ceaux-la-Roche (1) en poule A du 26/05/19
Match inversé.
Le match aura lieu sur le terrain de La Roche Rigault.
Accord des deux clubs par Footclubs

DEPARTEMENTAL 5

Entente entre clubs de Mouterre Silly et Les Trois Moutiers qui laisse une place libre en poule A

- Proposition au club de Poitiers Gibauderie pour faire accéder son équipe 2 en Départemental 5 poule A qui a donné son accord par courriel (13/08/18)

Match n° 20695283 : Nord Vienne (2) ï Coussay en Mirebeau (1) en poule A du 09/09/18
Demande du club de Coussay en Mirebeau pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

DEPARTEMENTAL 6

Engagement tardif de l'équipe de l'Envigne (3) qui est intégrée en poule B.

Engagement tardif de l'équipe d'Angloise (1) qui est intégrée en poule C.

Engagement tardif de l'équipe de Poitiers Beaulieu (1) qui est intégrée en poule E.

Entente entre équipes de Les Roches La Villedieu (2) et Smarves (3) en poule E. L'équipe de Smarves (2) reste dans la poule E et l'équipe de Les Roches / Smarves (2) est intégrée à la poule D.

Courriel du club de Persac (poule F) : la Commission prend note que les rencontres à domicile se dérouleront le samedi à 20h

Poule A

ASM FC (3)
BEUXES
COUSSAY / MIREBEAU (2)
MONCONTOUR (2)
MONTS SUR GUESNES
MOUTERRE / 3 MOUTIERS (2)
ORCHES
OUZILLY / COLOMBIERS (1)
SAMMARCOLLES

Poule B

ANTRAN (3)
BUXEUIL (2)
CHATEL REUNIONNAIS
LEIGNE SUR USSEAU (3)
L'ENVIGNE (3)
ST CHRISTOPHE (2)
ST GERVAIS
ST REMY SUR CREUSE
VELLECHES

Poule C

ANGLOISE
AVAILLES en CHATEL (3)
COUSSAY LES BOIS (2)
MONTHOIRON (1)
OZON (3)
PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY (2)
THURE BESSE (3)
VICQ SUR GARTEMPE (3)
VOUNEUIL SUR VIENNE (2)

Poule D

AVANTON (2)
CROUTELLE (2)
DISSAY (3)
JAUNAY CLAN (3)
LES ROCHES / SMARVES (2)
MARIGNY (2)
MONTAMISE (3)
OUZILLY / COLOMBIERS (2)
SEVRES ANXAUMONT (3)

Poule E

JARDRES (2)
LAVOUX/LINIERS (2)
LEIGNES SUR FONTAINE (2)
MAZEROLLES-LUSSAC / SILLARS (2)
POITIERS BEAULIEU (1)
SMARVES (2)
VALDIVIENNE (3)
VILLENEUVE

Poule F

ADRIERS (2)
BRION ST SECONDIN (4)
JOURNET
LATHUS SAULGE
MILLAC
PLAISANCE
USSON – L'ISLE (3)
VALDIVIENNE (4)
PERSAC

Poule G

ACG FOOT SUD 86 (3)
AVAILLES LIMOUZINE
BLANZAY (2)
CHARROUX / MAUPREVOIR (2)
LA FERRIERE / MAGNE (2)
PAYROUX (2)
SAVIGNE
SOMMIERES / ST ROMAIN (2)
ST SAVIOL (2)

Poule H

BERUGES (3)
BOIVRE (3)
CHÂTEAU LARCHER (3)
LATILLE (2)
ROUILLE (3)
SANXAY
VENDELOGNE (2)
VIVONNE (3)
VOUZAILLES

CHAMPIONNAT FEMININ U11 / U13

POULES pour la 1ère Phase

Poule A

BOCAFOOT (1)
BRESSUIRE (1)
PAYS ARGENTONNAIS (1)
THOUARS (1)

Poule B

ASM (1)
CENON SUR VIENNE (1)
CHATELLERAULT SO (2)
LA PALLU (1)

Poule C

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
GJ VIENNE et MOULIERE (1)
VICQ SUR GARTEMPE (1)

Poule D

BUXEROLLES (1)
CHATELLERAULT SO (1)
JAUNAY CLAN (1)
POITIERS ASAC (1)

Poule E

FONTAINE LE COMTE (1)
LA CHAPELLE BÂTON (2)
LUSIGNAN (1)
POITIERS 3 CITES (1)

Poule F

CHAURAY (1)
ECHIRE ST GELAIS (1)
NIORT CHAMOIS (1)
VENISE VERTE (1)

Poule G

CANTON CELLOIS (1)
LA CHAPELLE BÂTON (1)
ST ROMANS LES MELLE (1)

Dates prévues pour cette compétition : 22/09, 29/09 et 13/10/18, rattrapage : 20/10/18.

Rentrée du Foot féminin : samedi 06 octobre 2018

COUPE LOUIS DAVID

1er tour les 15 et 16 septembre 2018

Organisation du 1er tour LD : 63 équipes

39 équipes non engagées en Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine.
8 équipes réserve de Départemental 3.
16 équipes éliminées du 1er tour de la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine.

1 équipe tirée au sort parmi les éliminés de la Coupe Nouvelle-Aquitaine est exempt : Pressac

Soit un nombre de matches au 1er tour de 31 matchs

La commission constitue 4 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe avec application des dispositions de l'article 7 du règlement des Coupes..

COUPE LOUIS DAVID : 1er tour le 16/09/18

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
1	ANGLOISE (1)	D6C	NALLIERS (1)	D5C	
2	BIARD (1)	D3B	QUINCAY (1)	D4A	
3	BOURESSE (1)	D5D	LA FERRIERE / MAGNE (1)	D4D	
4	BRUX (1)	D5D	QUEAUX MOUSSAC/VERRIERES (1)	D5C	
5	BUXEUIL (1)	D5B	ANTOIGNE (1)	D3A	
6	CHAMPIGNY (1)	D4A	MIGNALOUX BEAUVOIR (2)	D3C	
7	CHAT PORTUGAIS (2)	D3A	OYRE DANGE (2)	D3B	
8	CISSE (1)	D5F	POITIERS 3 CITES (2)	D3B	
9	COULOMBIERS (1)	D4D	POITIERS PORTUGAIS (1)	D4C	
10	VOUNEUIL SOUS BIARD (1)	D4C	FONTAINE LE COMTE (2)	D3C	
11	HAIMS (1)	D5C	FLEURE (2)	D3C	
12	ITEUIL (1)	D4C	LATILLE (1)	D5E	
13	JOURNET (1)	D6F	LHOMMAIZE	D5C	
14	LATHUS SAULGE (1)	D6F	SAVIGNE (1)	D6G	
15	MILLAC (1)	D6F	CHAUNAY (1)	D5D	
16	MONTHOIRON (1)	D6C	LES ORMES (1)	D5B	
17	MONTS SUR GUESNES (1)	D6A	CHÂTEAUNEUF TARGE (1)	D4B	
18	ORCHES (1)	D6A	CHATEL REUNIONNAIS (1)	D6B	
19	OUZILLY / COLOMBIERS (1)	D6A	SENILLE - ST SAUVEUR (1)	D5B	
20	PLAISANCE (1)	D6F	CHAMPAGNE (1)	D4D	
21	POITIERS ASAC (1)	D4B	JOUHET PINDRAY (1)	D5C	
22	POITIERS BEAULIEU (1)	D6E	LA PUYE LA BUSSIERE (1)	D4C	
23	SAMMARCOLLES (1)	D6A	MIREBEAU (1)	D3A	
24	SANXAY (1)	D6H	LES ROCHES - LA VILLEDIEU (1)	D4C	
25	ST GERVAIS (1)	D6B	MOUTERRE / 3 MOUTIERS (1)	D5A	
26	ST REMY SUR CREUSE (1)	D6B	BEUXES (1)	D6A	
27	VELLECHES (1)	D6B	COUSSAY MIR (1)	D5A	
28	VERNON (1)	D5E	SAVIGNY L' EVESCAULT (1)	D5F	
29	VILLENEUVE (1)	D6E	ST SAVIN ST GERMAIN (2)	D3B	
30	BONNES (1)	D5C	VOUNEUIL SUR VIENNE (1)	D5B	
31	VOUZAILLES (1)	D6H	ST BENOIT (2)	D3B	

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

Malgré plusieurs rappels, les équipes de Bouresse et Ceaux la Roche (1) n'ayant pas validé leur engagement, à ce jour, ne participeront pas à la Coupe Jolliet-Rousseau.

L'équipe d'Angloise (1) a refusé de participer à cette compétition.

CHALLENGE des RESERVES

Malgré plusieurs rappels, l'équipe de Montamisé (2) n'ayant pas validé son engagement, à ce jour, ne participera pas au Challenge des Réserves.

L'équipe de Vouneuil sous Biard (2) a refusé de participer à cette compétition.

1er tour les 15 et 16 septembre 2018

CHALLENGE des RESERVES : 1er tour le 16/09/18

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
1	CHARROUX / MAUPREVOIR (2)	D6G	MAZEROLLES-LUSSAC / SILLARS (2	D6E	
2	COUSSAY LES BOIS (2)	D6C	ST CHRISTOPHE (2)	D6B	
3	COUSSAY / MIREBEAU (2)	D6A	AVANTON (2)	D6D	
4	CROUTELLE (2)	D6D	BLANZAY (2)	D6G	
5	SOMMIERES / ST ROMAIN (2)	D6G	JARDRES (2)	D6E	
6	LA FERRIERE / MAGNE (2)	D6G	LEIGNES SUR FONTAINE (2)	D6E	
7	LATILLE (2)	D6H	OUZILLY / COLOMBIERS (2)	D6D	
8	VOUNEUIL SUR VIENNE (2)	D6C	LAVOUX/LINIERS (2)	D6E	
9	MOUTERRE / 3 MOUTIERS (2)	D6A	MARIGNY (2)	D6D	
10	PAYROUX (2)	D6G	ADRIERS (2)	D6F	
11	PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY (2)	D6C	BUXEUIL (2)	D6B	
12	SMARVES (2)	D6E	ST SAVIOL (2)	D6G	
13	VENDELOGNE (2)	D6H	MONCONTOUR (2)	D6A	

Organisation du 1er tour CHR : 27 équipes

Toutes les équipes de Départemental 6 engagées participent.

1 équipe tirée au sort sera exempt : Les Roches / Smarves (2)

Soit un nombre de matches au 1er tour de 13 matchs

La commission constitue 3 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Malgré plusieurs rappels, les équipes de L'Envigne (3) et Thuré Besse (3) n'ayant pas validé leur engagement, à ce jour, ne participeront pas au Challenge Marcel Renaudie.

Les équipes d'Angloise (1) et Valdivienne (4) ont refusé de participer à cette compétition.

L'équipe de Montamisé (2) n'ayant pas validé son engagement au Challenge des Réserves, l'équipe de Montamisé (3) ne peut pas participer à cette compétition.

ENTENTES

Ententes entre clubs

Montmorillon / Fleuré / Vernon (1) et (2) en Féminines à 11 Départemental 1 et 2
Ouzilly / Colombiers (1) et (2) en Départemental 6
St Savin St Germain / Vicq sur Gartempe enU11/U13 Féminines

Ententes entre équipes :

La Chapelle Bâton (2) / Usson L'Isle (1) en Féminines à 11 Départemental 2 poule C
Lathus (1) / Saulgé (1) en Départemental 6
Les Roches La Villedieu (2) / Smarves (3) en Départemental 6
St Romans les Melle / Paizay le Tort en Féminines à 11 Départemental 1
Vivonne (1) / Latillé (1) en Féminines à 11 Départemental 2 poule A
Vouneuil sur Vienne (1) / Senillé St Sauveur (1) en Féminines à 11 Départemental 2 poule B

Fontaine le Comte / Ligugé en U11/U13 Féminines
Ligugé / Fontaine le Comte en U14/U17 Féminines

DIVERS

Rapport de M. HERAULT (Commission des Terrains)
La Commission prend note qu'aucune compétition sportive n'est autorisée à se dérouler sur le terrain de St Christophe. La Commission demande au club de St Christophe de trouver un terrain de repli tant que les travaux n'auront pas été effectués et constatés par la Commission des Terrains.

Courriel de Valdivienne (20/08) : réponse faite par le secrétariat

Courriel du club de Châteauneuf Targé : engagement en Coupe Jolliet Rousseau pris en compte.

Courriel du club de Beuxes : pris note.

Courriel de Thuré Besse : les changements de poules ne peuvent se faire quâavec lâaccord dûne autre équipe.

****

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles dâappel devant la Commission dâAppel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à lâarticle 190 des R.G. de la FFF. accompagné dûn droit dâexamen de 81 ú.

Prochaine réunion : le mercredi 12 septembre 2018 à 14h, sur convocation.
La présidente, Maryse MOREAU.
Le secrétaire, François PAIREMAURE.

COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 6 septembre 2018
Procès-verbal n° 03

Président	M. Philippe BARRITAULT
Présents	Mmes Françoise BERTON (invitée) et Sylvie TESSEREAU
	MM. Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY
Excusés	Mme Maryse MOREAU et MM. Patrick CAMPOS-RUIZ et Yannick METHIVIER.

****

Approbation du PV n° 02 sans modification.

AVIS AUX CLUBS

U10 / U11 : samedi 15 septembre 2018 (matin)
U8 / U9 : samedi 22 septembre 2018 (matin)
U6 / U7 : samedi 29 septembre 2018 (matin)

****

Rentrée du Foot féminin : samedi 06 octobre 2018

****

Challenges Jongleries :

- U11 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)
- U13 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)

****

Challenges U15 et U17 (1er tour) :

- 1ère journée le 15/09/18
- 2ème journée le 22/09/18
- 3ème journée le 20/10/18

- 2ème tour le 08/12/2018

****

Festifoot :

- 1er tour le 22/09/18
- 2ème tour le 20/10/18

****

Challenge DANSAC :

- 1er tour le 20/10/18
- 2ème tour le 08/12/18

****

Challenge U11 :

- 1er tour le 20/10/18
- 2ème tour le 08/12/18

U17/U18

- Refus du Gj Avenir 86 (par Footclubs) dëvoluer en Départemental 1
  - Proposition au club de St Savin/St Germain qui a refuse
  - Proposition au club des 3 Moutiers qui a refusé
  - Proposition au club de Dissay qui a refusé
  - Proposition au Gj Val de Vonne qui a donné son accord

Départemental 1

POULE A

Availles en Châtellerault 1
Jaunay Clan 1
La Pallu 1
Migné Auxances 1
Montamisé/Sèvres/Cep 1
Naintré 2
Poitiers St Eloi 1
Vouillé 1

POULE B

Château Larcher/Vivonne 1
Gj Foot Sud 86 1
Gj Val De Clouère 1
Gj Val De Vonne 1
Gj Vallées Miosson 1
Ligug/Sm/It/Sb/Fo 2
Montmorillon/Lathus 1
Sud Vienne Reg Couhé 1

Départemental 2

POULE A

Antoigné/Chat Portugais 1
Dissay 1
Loudun 2
Ozon 1
Senillé St Sauveur/Gj Val de Gart 1
St Gervais 1
St Savin/Vicq 1

POULE B

Buxerolles 1
Chassen-St Georges 1
G.J. Avenir 86 1
Gj Foot Val Vert 1
Les 3 Moutiers/Asm/Sam/Nv 1
Vouneuil/Quinçay/Ber 1

POULE C

Boivre 1
Gj 3 Vallées 86 2
Gj Foot Sud 86 2
Gj Vallées Miosson 2
Montamisé/Sèvres/Cep 2
Poitiers 3 Cités 1
St Savin/Vicq 2

U15

- Refus du club de Valdivienne (par Footclubs) dœvoluer en Départemental 1
  - Proposition au club de Quinçay qui a refusé
  - Proposition au club de Sud Vienne Région de Couhé qui a refusé
  - Proposition au Gj Avenir 86 qui a donné son accord

- Refus du club de Vivonne (par Footclubs) dœvoluer en Départemental 1
  - Proposition au Gj Val de Vonne qui a donné son accord

- Refus du club dôAntoigné (par courriel) dœvoluer en Départemental 1
  - Proposition au club de lôASM qui a refusé
  - Proposition au Gj Foot Val Vert qui a refusé

- Refus du club de Chasseneuil St Georges (par Footclubs) dœvoluer en Départemental 1
  - Proposition au club de Vicq sur Gartempe qui a refusé

La Commission des Jeunes a donc lancé un appel à candidatures auprès des clubs afin de compléter les deux places disponibles en Départemental 1.
4 clubs se sont portés candidats : Gj Vallée Vienne et Moulière, Ozon, Gj 3 Vallées 86 et So Châtellerault.

Considérant d'une part que les deux clubs GJ Vallée Vienne et Moulière et GJ 3 Vallées 86 disposaient d'une équipe U15 engagée en championnat départemental U15 pour la saison 2017-2018,
Considérant d'autre part, que ces deux équipes ont un effectif important avec deux équipes engagées en D2 pour la saison en 2018-2019,
Considérant que le club dôOzon avait une équipe engagée la saison précédente mais a déclaré forfait général
Considérant que le SO Châtellerault nôavait pas dœquipe inscrite en championnat départemental la saison dernière,

Par conséquent, la Commission des Jeunes retient la candidature des clubs de Gj Vallée Vienne et Moulière et Gj 3 Vallées 86.

Départemental 1

POULE A	POULE B
Buxerolles 1	Gj 3 Vallees 86 1
Gj Avenir 86 1	Gj Foot Sud 86 1
Gj Val De Vonne 1	Gj Vallees du Miosson 1
Jaunay Clan 1	Gj Vallée Vienne & Mouliere 1
Migne Auxances 1	Liguge/Sm/It/Fo 2
Naintre 1	Montmorillon 1
Neuville 1	Poitiers 3 Cites 1
Vouille 1	Sevres/Montamisé/Cep 1

Départemental 2

POULE A

Antoigne/Chat Port 1
Asm/3mout/Sam/Nv 1
Availles en Châtellerault 1
Chatellerault So 2
Loudun 2
Mirebeau 1
Ozon 1
St Gervais 1

POULE B

Boivre 1
Gj Avenir 86 2
Jaunay Clan 2
La Pallu 1
Liguge/Sm/It/Fo 3
Neuville 3
Quincay/Vouneuil/Ber 1
Vivonne/Château Larcher 1

POULE C

Bonneuil M/Vouneuil 1
Gj 3 Vallees 86 2
Gj Foot Val Vert/Dissay 1
Gj Vallée Vienne & Mouliere 2
Montmorillon 2
Sevres/Montamisé/Cep 2
Vicq/St Savin 1

POULE D

Chassen-St Georges 1
Gj Val De Vonne 1
Gj Vallees Miosson 2
Poitiers Asac 1
Pouille Terce/ Gj VVM/Fleuré1
St Benoit 1
Sud Vienne Reg Couhe 1
Usson-l'Isle /Adriers

U13

Départemental 1

POULE A

Bonneuil M/Vouneuil 1
Chatell S.O.C. 1
Poitiers Fc 2
La Pallu 1
Jaunay Clan 1
Naintre 1
Neuville 1
Vouille 1

POULE B

Poitiers Fc 1
Buxerolles 1
Gj Vienne & Mouliere 1
Gj Vallees Miosson 1
Liguge/Sm/It 1
Montmorillon 1
Gj Val Clouere 1
Vouneuil/Quinçay/Ber 1

Départemental 2

POULE A

A.S.M. 1
Chatel. Portug 1
Chatell S.O.C 2
G.J. Avenir 86 1
Loudun 2
L'Envigne 1
Chassen-St Georges 1
Cisse 1

POULE B

G.J. Avenir 86 2
Gj Vallees Miosson 2
Migne Auxances 1
Poitiers 3 Cites 1
Poitiers St Eloi 1
Poitiers Cep 1892 1
Poitiers Asac 1
Sevres/Montamisé 1

POULE C

Chateau Larcher/Vivonne 1
Fontaine Le Comte 1
G.J. 3 Vallees 86 1
Gj Foot Sud 86 1
Gj Val De Vonne 1
Montmorillon 2
Poitiers 3 Cites 2
Sud Vienne Reg Couhe 1

Départemental 3

POULE A

Antoigne 1
Availles En Ch 1
Chatell S.O.C. 3
Loudun 2
Mirebeau 1
Ozon 1
Sammarcolles/Nv/3Mout 1

POULE B

Bonneuil M/Vouneuil 2
Cenon Sur Vienne 1
Cernay/St Genest 1
Chassen-St Georges 2
Chatell S.O.C 4
Jaunay Clan 2
L'Envigne 2
Naintre 2

POULE C

Cisse 2
Dissay 1
La Pallu 2
Gj Foot Val Vert 1
Neuville 2
Poitiers Asac 2
St Gervais 1
Vouille 2

POULE D

Dissay 2
Gj Cap Ouest 1
Gj Val De Vonne 3
GJ Vallées du Miosson 3
Jaunay Clan 3
Liguge/Sm/It 3
Migne Auxances 2
St Benoit 2

POULE E

Boivre/Latillé 1
Fontaine Le Comte 2
Gj Foot Sud 86 2
Gj Val Clouere 2
Gj Val De Vonne 2
Liguge/Sm/It 2
Sud Vienne Reg Couhe 2
Vouneuil/Quinçay/Ber 2

POULE F

Gj 3 Vallees 86 3
Gj Vienne & Mouliere 3
Stade Poitevin 3
Sevres/Montamisé 2
St Benoit 1
St Savin/Vicq 2
Usson-L'Isle/Adriers 1

POULE G

Buxerolles 2
Gj 3 Vallees 86 2
Gj Vienne & Mouliere 2
La Trimouille/Lathus/Saulgé 1
Montmorillon 3
St Savin/Vicq 1
Valdivienne 1

U11

- Refus du club de Mirebeau (par Footclubs) dõévoluer en Départemental 1
  - ➢ Proposition au club dõAvailles en Châtellerault qui a refusé
  - ➢ Proposition au club de Poitiers 3 Cités qui a donné son accord
- Refus du club de Poitiers Cep (par Footclubs) dõévoluer en Départemental 2
  - ➢ Proposition au club de Quinçay qui a refusé
  - ➢ Proposition au club de St Benoît qui a donné son accord
- Refus du club de Mirebeau (par courriel) dõévoluer en Départemental 2
  - ➢ Proposition au club de Châtellerault Portugais qui a donné son accord

Départemental 1

POULE A

Chatell. S.O.C 2
Jaunay Clan 1
Montamise/Sèvres 1
Neuville 1

POULE B

Chatell. S.O.C 1
G.J. Avenir 86 1
Poitiers Fc 2
Vicq/St Savin 1

POULE C

Gj Cap Ouest 1
La Pallu 1
Migne Auxances 1
Poitiers Asac 1

POULE D

Buxerolles Es 1
Gj Vallees Miosson 2
Poitiers 3 Cites 1
Stade Poitevin 1

POULE E

Gj Foot Sud 86 1
Gj Val De Vonne 1
Gj Vallees Miosson 1
Montmorillon 1

U11 D2

POULE A

A.S.M. 1
Chatel. Portug 1
L'Envigne 1
Loudun 1

POULE B

Availles En Ch 1
Chatel. Portug 2
Chatell. S.O.C 3
Naintre 1

POULE C

Cenon Sur Vienne 1
Dissay 1
Gj Foot Val Vert 1
Naintre 2

POULE D

Bonneuil M/Vouneuil 1
Jaunay Clan 2
Migne Auxances 2
Poitiers Asac 2

POULE E

Montamise/Sèvres 2
Neuville 3
Poit.St.Eloi 1
Vouille/ Champigny 1

POULE F

Fontaine Le Comte 1
St Benoit 2
Sud Vienne Reg.Couhe 1
Vivonne/Château Larcher 1

POULE G	POULE H	POULE I
Buxerolles Es 2	Gj Vallees Miosson 4	Adriers/Usson-l'Isle 1
Neuville 2	Liguge/Sm/It 1	Gj 3 Vallees 86 1
Poitiers 3 Cites 2	Montmorillon 2	Montmorillon 3
St Benoit 1	Pouille Terce/Fleuré 1	Valdivienne 1

CHALLENGE U17 – 1er tour

POULE A

GJ 3 VALLEES 86 (2)
GJ VAL DE CLOUERE (1)
MONTMORILLON/LATHUS (1)

POULE B

CHÂTEAU LARCHER/VIVONNE (1)
GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (2)
SUD VIENNE REG COUHE (1)

POULE C

ANTOIGNE/CHAT PORT (1)
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)
SENILLE ST SAUV/GJ VAL DE GART (1)
ST SAVIN/VICQ (2)

POULE D

DISSAY (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (1)
MONTAMISE/SEVRES/CEP (2)
ST SAVIN/VICQ (1)

POULE E

GJ AVENIR 86 (1)
NAINTRE (2)
OZON (1)
ST GERVAIS (1)

POULE F

GJ FOOT VAL VERT (1)
JAUNAY CLAN (1)
MONTAMISE/SEVRES/CEP (1)
POITIERS ST ELOI (1)

POULE G

LA PALLU (1)
LES 3 MOUTIERS/ASM/SAM/NV (1)
LOUDUN (2)
MIGNE AUXANCES (1)

POULE H

BUXEROLLES (1)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
POITIERS 3 CITES (1)
VOUILLE (1)

POULE I

BOIVRE (1)
GJ VAL DE VONNE (1)
LIGUGE/SM/IT/SB/FO (2)
VOUNEUIL/QUINCAY/BERUGES (1)

CHALLENGE U15 – 1er tour

POULE A
ASM/3MOUT/SAM/NV(1)
L'ENVIGNE (1)
LOUDUN (2)
MIREBEAU (1)

POULE B
CHÂTELLERAULT SO (2)
GJ AVENIR 86 (1)
ST GERVAIS (1)
VICQ/ST SAVIN (1)

POULE C
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)
GJ AVENIR 86 (2)
NAINTRE (1)
OZON (1)

POULE D
ANTOIGNE/CHAT PORT 1
BONNEUIL MATOURS (1)
JAUNAY CLAN (1)
NEUVILLE (1)

POULE E
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
GJ CAP OUEST (1)
GJ FOOT VAL VERT/DISSAY (1)
LA PALLU (1)

POULE F
GJ VALLEES DU MIOSSON (2)
GJ VIENNE ET MOULIERE (2)
MONTMORILLON (1)
POUILLE TERCE (1)

POULE G
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (1)
MONTMORILLON (2)
SEVRES/MONTAMISE/CEP (2)

POULE H
LIGUGE/SM/IT/FO (3)
POITIERS 3 CITES (1)
SEVRES/MONTAMISE/CEP (1)
ST BENOÎT (1)

POULE I
GJ VAL DE VONNE (1)
LIGUGE/SM/IT/FO (2)
POITIERS ASAC (2)
VIVONNE/CHÂTEAU LARCHER (1)

POULE J
BOIVRE/LATILLE (1)
BUXEROLLES (1)
MIGNE AUXANCES (1)
QUINCAY/VOUNEUIL/BER (1)

POULE K
GJ VIENNE ET MOULIERE (1)
JAUNAY CLAN (2)
NEUVILLE (2)
VOUILLE (1)

POULE L
GJ 3 VALLEES 86 (2)
GJ FOOT SUD 86 (1)
SUD VIENNE REG COUHE (1)
USSON-L'ISLE/ADRIERS (1)

ENTENTES

U17/18 : Château Larcher / Vivonne
Ligugé / Smarves / Iteuil / St Benoît / Fontaine le Comte
Les Trois Moutiers / ASM / Sammarcolles / Nord Vienne
Montmorillon / Lathus
Senillé St Sauveur / GJ Val de Gartempe et Creuse
Vouneuil sous Biard / Quinçay / Béruges

U15 : ASM / Les Trois Moutiers / Sammarcolles / Nord Vienne
Boivre / Latillé
GJ Foot Val Vert / Dissay
Ligugé / Smarves / Fontaine le Comte / Iteuil
Pouillé Tercé / GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny / Fleuré
Quinçay / Vouneuil sous Biard / Béruges
Vivonne / Château Larcher : GJ Val de Clouère

U13 : Boivre / Latillé
Cernay / St Genest
Château Larcher / Vivonne
Ligugé / Smarves / Iteuil
Sammarcolles / Nord Vienne / Les Trois Moutiers
Vouneuil sous Biard / Quinçay / Béruges

U11 : Ligugé / Smarves / Iteuil
Nord Vienne / Les Trois Moutiers / Sammarcolles
Pouillé Tercé / Fleuré
Quinçay / Béruges
St Genest / Cernay
Vivonne / Château Larcher
Vouillé / Champigny le Rochereau

U6/U9 : Montmorillon / Leignes sur Fontaine
Pouillé Tercé / Fleuré
Quinçay / Béruges
St Genest / Cernay

****

Prochaine réunion : sur convocation le jeudi 13 septembre 2018 à 17h30, sur convocation.

Le Président : Philippe BARRITAULT

UNAF

Réunion du Vendredi 24 août 2018
Procès-verbal n° 1

Président : M. LAVAUD
Présents : MM. BAJOUX, BOUILLEAU, BRISSONNET, FAVARD, GROLLEAU, PLAINCHAMP et POHIN,
Excusés : Mme AUBOURG, MM. AUGER, GALLAS et RIVIERE

Approbation du Procès-Verbal du **05 Juin 2018.**

VIE DE L'AMICALE

Les membres de lôUNAF souhaitent :

- Un bon rétablissement à Jean-Pierre Brissonnet

Enregistre la démission de Laurent Fouché de la présidence et du bureau de l'amical Charente (16)

Lô**UNAF 86** compte, à ce jour, 29 adhérents (20 adultes, 5 JA et 4 honoraires) soit 5 amicalistes de moins par rapport à la saison dernière.

REUNION UNAF SR NOUVELLE-AQUITAINE
Samedi 15 Septembre 2018 à GUERET (23)

Patrick Riviere et Jean-Pierre Brissonnet se déplaceront à cette réunion. Marc donnera un pouvoir et demandera que les votes qui auront lieu se fassent à bulletin secret.
A cette réunion sera abordé le tournoi Tereygeol pour confirmer ou non la participation d'une équipe dont les frais seront pris en charge par la section Régionale.

COMPTE RENDU FINALE DEPARTEMENTALE
Samedi 23 Juin 2018 à REBEILLEAU (86)

Mme Alice AUBOURG, MM. Florent **FAVARD**, Patrick **GALLOT**, David **PLAINCHAMP**, Patrick **POHIN** et Patrick **RIVIERE** étaient présents pour l'organisation de cette journée.

CHALLENGE DE L'ARBITRAGE

La remise de ce Challenge aura lieu le **vendredi 07 Septembre 2018 à Dissay**.
Une récompense sera remise à chaque participant. MM. Patrick Pohin, David Plainchamp, Guy Bouilleau et Jean-Pierre Brissonnet seront présents.

ORGANISATION NOUVELLE SAISON

Les **bulletins d'adhésions** pour la **nouvelle saison** sont déjà disponibles.
Vous le trouverez en **dernière page** de ce journal.
Une discussion sôinstaure sur lõventualité dõ**élargissement** la **gamme de produits** proposés dans la boutique UNAF 86.
La **tombola** sera de nouveau proposée en fin d'année sous la houlette de MM. Jean-Pierre **BRISSONNET** et Marc **LAVAUD**.

JURIDIQUE et DISCIPLINE

JURIDIQUE

Le dossier relatif à l'affaire de M. Fabrice **MIGNON** est en cours.
M. Patrick **RIVIERE** l'accompagnera au tribunal le 13 décembre 2018 en compagnie de Guy Bouilleau et David Plainchamp.

TRESORERIE

M. Gilles **GROLLEAU** nous présente un bilan détaillé des dernières opérations effectuées.

FACEBOOK

FACEBOOK :

M. Anthony **GALLAS** est responsable du site

Nota Bene :

- lors de match de football en championnat départemental ou régional, un **trio Unafiste** peut envoyer une photo pour une parution sur la **page FACEBOOK**.

- **En cas d'agression, l'arbitre peut contacter le Délégué Juridique, Monsieur Patrick RIVIERE, dans la rubrique «appeler maintenant»**
  Un simple clic, vous mettra en relation avec lui.

BOUTIQUE UNAF

Jeu de drapeaux (basique) : 35,00 ú
Jeu de drapeaux SIGNAL BIP : 290,00 ú
Fanion : 5,00 ú
Sac à chaussures : 10,00 ú

QUESTIONS DIVERSES

La réunion Unaf Nationale aura lieu le 12 janvier 2019 à Paris avec les présidents de SR et SD.
Suite à un échange, il n'a pas été retenu de faire un bureau restreint, sauf en cas d'urgence.

Des membres du bureau de l'amicale seront présents aux tests théoriques et physiques de la CDA mercredi 12, jeudi 13 et mardi 18 septembre afin de distribuer les bulletins d'adhésions.

Prochaine Réunion le mardi 16 octobre 2018

Le Secrétaire de séance
MARC LAVAUD

INFORMATIONS DIVERSES

CATEGORIES AUTORISEES A PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS MASCULINS ET FEMININS

SAISON 2018/2019

Catégories autorisées à participer aux Championnats Masculins du District de la Vienne

Année	2013		2012		2011		2010		2009		2008		2007		2006		2005		2004		2003		2002	2001
Catégories Championnats	U6	U6F	U7	U7F	U8	U8F	U9	U9F	U10	U10F	U11	U11F	U12	U12F	U13	U13F	U14	U14F	U15	U15F	U16	U16F	U17	U18
U7	X	X	X	X	2	X																		
U9			3	3	X	X	X	X		X														
U11							3	3	X	X	X	X		X										
U13											3	3	X	X	X	X		X						
U15															3	3	X	X	X	X		0		
U17-U18																			X		X		X	* 3 en D1 1ère phase * sans limite en D2 1ère phase et en 2ème phase D1 et D2.

Catégories autorisées à participer aux Championnats Féminins du District de la Vienne

Année	2013		2012		2011		2010		2009		2008		2007		2006	2005	2004	2003	2002	2001
Catégories Championnats	U6 F		U7 F		U8 F		U9 F		U10 F		U11 F		U12 F		U13 F	U14 F	U15 F	U16 F	U17 F	U18 F
U11-U13 F							0		3		X		X		X	0				
U14-U17 F															0	X	X	X	X	0

La mixité est autorisée jusqu'en U15F

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE saison 2018/2019

Détection U15 Garçons

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent deux rassemblements à destination d'environ 100 jeunes joueurs nés en 2004.

Echéancier, programme des détections :

- *Mercredi 5 Septembre (Secteur Nord – entre 40 et 50 joueurs convoqués)*
- *Mercredi 12 Septembre (Secteur Sud – entre 40 et 50 joueurs convoqués)*
- *Samedi 29 Septembre (environ 30 joueurs convoqués issus des deux premiers stages)*
- *Mercredi 17 Octobre (environ 15 joueurs convoqués issus du stage précédent)*
- *Mercredi 24 et Jeudi 25 Octobre :*
  - *Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen (14 joueurs) contre Districts 16, 17 et 79*

Pour ces rassemblements, chaque joueur devra se munir :
- de son équipement complet de footballeur
- d'un ballon (taille 5)
- de l'autorisation parentale ci-jointe

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le Conseiller Technique, Anthony ALLOUIS, au 06.44.28.33.94
De même, merci de nous avertir d'un éventuel changement de club.

« Secteur SUD »
MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018 de 14h à 17h à LHOMMAIZE
(Stade Raphaël Dezerce, terrain Honneur – route de Limoges 86410)

Liste des 50 joueurs (11 clubs) convoqués pour ce stage :

G.J TROIS VALLEES 86 :	MOINET Nolan
G.J FOOT SUD 86 :	GAILLARD Thomas – MASSE Brice – TOURENNE Mathis – **VILLECHANGE Alex**
G.J VAL DE VONNE :	RENOUX Thanys
G.J VIENNE ET MOULIERE :	CASSAGNABERE Guilhem – CHARRIER Jules – MARTIN Robin – VERGNAUD Antoine – LANNEAU Mathis – NOTTELET Matéo
LIGUGE/SM/IT/FONT :	**AUGUSTIN Kiliann** – DELHOMME Tom – FAVRELIERE Noran – MILON Swan – PILOT Maxime – SAVARY Kenzo – OUVRARD Nolan
MONTMORILLON :	DULAC Valentin – DUPORT Lucas – FABIEN Dorian – **TALLON Mathis** – LEBEAU Joris – ROGER Janys – VERGNAUD Antonin – TOURNOIS Hugo
STADE POITEVIN F.C :	CORNITTE Enzo – DIAKITE Chequeadoulgadi – E'SILVA Tiago – MARQ Simon – **QUERTAN Maël** – VIGIER Théo – CHAMAILLARD Josse – **DIABY Batoura** – DRAME Dembo – GRANSAGNE Lucas – THES ELOIS Jean Denis – NDIEFI Stephen
POITIERS TROIS CITES :	GHESSAS Fouad – GUIRASSY Karembar – RAMELOARISON Hajaniaina – **SAVANE Bafode** – TAMANATE N'Faly
SEVRES.ANX / POIT.CEP :	ALLAIRE Alex – MEYER Justin
MONTAMISE:	MATHE Lorenzo
SUD VIENNE REGION DE COUHE:	**BOUCHET Clément** – HUGAULT Simon – VANNERON Yannis

Encadrement : ALLOUIS Anthony (CTD) + membres Commission Technique Pôle PPF.

mis à jour le 6/9.

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – saison 2018/2019

Détection U15 Filles

A l'attention de TOUTES les joueuses licenciées nées en 2004

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent plusieurs rassemblements à destination de l'ensemble des jeunes joueurs nées en 2004 du département.

Echéancier, programme des détections :

1 – Mercredi 26 Septembre à Poitiers (toutes les licenciées du département nées en 2004)
2 – Mercredi 10 Octobre (environ 30 joueuses convoquées – lieu à fixer)
3 – Samedi 20 Octobre (environ 15 joueuses convoquées – lieu à fixer)
4 – Dimanche 28 et Lundi 29 Octobre : Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen

CONVOCATION OFFICIELLE

le MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018 de 14h à 17h
au stade des Terrasses à POITIERS
(avenue des Terrasses - 86000)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- **de son équipement complet de footballeuse**
- **d'un ballon (taille 5)**
- **de l'autorisation parentale ci-jointe**

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le Conseiller Technique, Anthony ALLOUIS, au 06.44.28.33.94
De même, merci de nous avertir d'un éventuel changement de club.

L'encadrement de ce rassemblement sera assuré par Anthony ALLOUIS (C.T 86) assisté des membres diplômés fédéraux de la Commission Technique.

Le FOOT fait sa Rentrée !

JOURNEE D'ACCUEIL U10 – U11

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous pour toutes les équipes

à 9h45 *(fin prévue vers 12h30)*

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 9 et 10 ans. Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

Les 11 sites d'accueil :

LOUDUN – A.S.M (à St Jean de Sauves) – CHATELLERAULT SO. – NAINTRE - QUINCAY – DISSAY – St BENOIT – GJ VVM (à Chauvigny) – USSON DU POITOU – MONTMORILLON - CIVRAY

Règles de jeu :

- *8 contre 8*
- *Dimension du Terrain : ½ terrain à 11*
- *Durée totale de la pratique : 50 minutes*
- *Relance du Gardien de But à la main.*
- *Zone de « Hors-jeu » : **dans** la zone des **13 mètres.***
- *Zone de « Surface de Réparation » : dimension de 26m de longueur x 13m de largeur.*

REPARTITION des CLUBS sur les 11 sites :

U10 / U11

Modifié le 7/9/18

(x) = nombre d'équipe engagées

● **à LOUDUN (6) :**
Loudun (1) – Nord Vienne (2) - St Gervais les Trois Clochers (1) – Mirebeau (2)

● **à ST JEAN de SAUVES (A.S.M) (8) :**
A.S.M (1) - L'Envigne (1) – Neuville (4) – Vendeuvre (2)

● **à CHATELLERAULT (SOC) (13) : stade de la Montée Rouge Extérieur**
Châtellerault S.O.C (5) – Antoigné (2) – Châtellerault Portugais (2) - G.J Avenir 86 (2) - Cenon s/ Vienne (2)

● **à NAINTRE (10) :**
Naintré (2) – Availles-en-Châtellerault (2) - Bonneuil-Matours (2) - Jaunay-Clan (2) – GJ Foot Val Vert (1) – St Genest

● **à DISSAY (10) :**
Dissay (2) - Poitiers F.C. (3) - Chasseneuil / St Georges (2) - Migné-Auxances (3)

● **à QUINCAY (11) :**
Quinçay (1) – Boivre S.C (1) – Vouillé (2) – Vouneuil-sous-Biard (2) – Buxerolles (2) – Cissé (1) - G.J Cap Ouest (1) - Fontaine le Comte (1)

● **à ST BENOIT (8) :**
St Benoît (2) – Poitiers Trois Cités (2) – Poitiers CEP 1892 (1) – Ligugé (3)

● **à CHAUVIGNY (GJ VVM) (12) : stade André Vouhé**
G.J Vallée Vienne et Moulière (4) – Montamisé (2) – Poitiers ASAC (2) – Poitiers St Eloi (2) – Pouillé-Tercé (2)

● **à USSON (7) :**
Usson/Isle/Adriers (1) – G.J Val de Clouère (1) - G.J Vallées de Miosson (5)

● **à CIVRAY (7) :**
G.J Foot Sud 86 (2) - Sud Vienne Région de Couhé (1) - G.J Val de Vonne (2) – Vivonne (2)

● **à MONTMORILLON (8) : stade Roger Ledoux**
Montmorillon (3) – Saulgé (1) – GJ 3 Vallées 86 (2) – Valdivienne – Vicq/St Savin (2)

Si votre club **ne figure pas dans ce listing** ou si le **nombre d'équipe(s) engagée(s) est faux**, merci de transmettre un mail par zimbra au District (district@foot86.fff.fr).

COMMISSION TECHNIQUE 86 FORMATION de CADRES

FORMATION CONTINUE

Recyclage B.M.F – B.E.1 – B.E.F

saison 2018/2019

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

Article 6 :
Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées par cet article, TROIS sessions sont programmées au sein du District de Football de la Vienne, à savoir :

SESSIONS SPECIFIQUES pour titulaires du B.E.F :

Session N°1 : « Module C.F.F.4 : le Projet EDUCATIF et SPORTIF » : 16 heures

- les VENDREDI 14 et SAMEDI 15 DECEMBRE 2018
  - au siège du District à POITIERS de 8h30 à 17h30

Session N°2 : « Module C.F.F.4 : le Projet ASSOCIATIF » : 16 heures

- les LUNDI 26 (18h-22h), VENDREDI 30 NOVEMBRE (18h-22h), SAMEDI 1er (8h30-12h30) et LUNDI 10 DECEMBRE 2018 (18h-22h)
  - au siège du District à POITIERS

SESSION COMMUNE pour titulaires du B.E.F et du B.M.F :

Session : « Module GARDIEN de BUT – Découverte » : 16 heures

- les MERCREDI 31 OCTOBRE et JEUDI 1er NOVEMBRE 2018
  - au complexe sportif St Nicolas à POITIERS de 8h30 à 17h30

Modalités d'inscription :

Pour participer à cette session, vous devrez vous pré-inscrire via le site internet de la LFNA :

https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/

Rubrique

« FORMATIONS CONTINUES »

Vous recevrez, par la suite, par mail, un formulaire d'inscription définitif à retourner au service de l'IR2F.
Enfin, l'IR2F vous adressera une convocation officielle.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,
C.T 86.

FORMATIONS EDUCATEURS 2018/2019

CALENDRIER des FORMATIONS de CADRES – District 86 – saison 2018/2019

FORMATIONS COMPLETES

CFF1

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

CFF2

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

du Mardi 19 au Vendredi 22 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

CFF3

du Mercredi 31 Octobre au Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (à définir)

FORMATIONS MODULAIRES

MODULE U9

les Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U11

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U13

les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U15

les Vendredi 1er et Samedi 2 Mars 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U17/U19

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE SENIOR

les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1er (8h30-12h30), Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES

MODULE U7

Le Samedi 20 Octobre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

Le Samedi 13 Avril 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE GARDIEN de BUT - Découverte

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1er Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE GARDIEN de BUT - Perfectionnement

Les Vendredi 2 et Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE ANIMATRICE

Le Vendredi 21 Décembre 2018 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

Le Samedi 13 Avril 2019 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE FUTSAL

Le Samedi 22 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE SANTE / SECURITE

du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE BEACH SOCCER

Le Samedi 22 Juin 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE ARBITRAGE

Les Mardi 5 et Mercredi 6 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

CERTIFICATIONS

CFF1 Le Mardi 16 Avril 2019

CFF2 Le Mercredi 17 Avril 2019

CFF3 Le Jeudi 18 Avril 2019

CFF4 Le Vendredi 19 Avril 2019

FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F

B.E.F

1ère session proposée : MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

2ème session proposée : MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1er (8h30-12h30), Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

B.E.F et B.M.F

session commune : MODULE GARDIEN de BUT - Découverte

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1er Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : à définir

Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE :

(https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/)

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut **impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION en renvoyant à l'IR2F (dans les délais) les documents reçus par mail** : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.

Anthony ALLOUIS,

Conseiller Technique 86.

SECTEURS 2018 /2019

1- Secteur du Pays Loudunais (11 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Guy MALBRAND
- De la Commission des Terrains : Guy MALBRAND
- De la Commission d'Arbitrage : Isabelle TOURRAIS
- De la Commission Technique : Tony RICHARD

ASM, Beuxes, Ceaux- La Roche, Les Trois Moutiers, Loudun, Moncontour, Monts sur Guesnes, Mouterre Silly, Nord Vienne, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais.

2- Secteur du Haut-Poitou (14 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Daniel FRAUDEAU, Béatrice MATHIEU
- De la Commission des Terrains : Marc LAVAUD
- De la Commission d'Arbitrage : Ludovic BRUNETEAU
- De la Commission Technique : Jean-Claude BARRAULT, Johnny LECLERC

Avanton, Boivre Sporting Club 2015, Champigny, Chéneché, Cissé, Coussay en Mirebeau, Latillé, La Pallu, Mirebeau, Neuville, Quinçay, Vendelogne, Vouillé, Vouzailles.

3- Secteur du Pays Châtelleraudais 1 (23 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Patrice HERAULT, Jean-Louis OLIVIER, Jean-Louis RIDEAU
- De la Commission des Terrains : Patrice HERAULT
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Franck BONNARD, Rodolphe LEVRAULT, Eric MAIOROFF

Angles sur Anglin, Antoigné, Archigny, Archigny Foot Loisirs, Availles en Châtellerault, Bonneuil Matours, Cenon, Châteauneuf Targé, Châtellerault Portugais, Châtellerault Réunionnais, Châtellerault SOC, Colombiers, Coussay les Bois, La Roche Posay, Monthoiron, Naintré, Ozon FC, Pleumartin, Senillé-St Sauveur, Thuré-Besse, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne, GJ Val de Gartempe et Creuse.

4- Secteur du Pays Châtelleraudais 2 (16 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Dominique GIRAUD, Eric MAIOROFF
- De la Commission des Terrains : Patrice HERAULT
- De la Commission d'Arbitrage : Bruno DUPUIS
- De la Commission Technique : Stéphane DUMAS, Luis DA SILVA, Coralie RENETEAU

Antran, Buxeuil, Cernay, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, St Christophe, St Genest, St Gervais, St Rémy sur Creuse, Vellèches, GJ Avenir 86.

5- Secteur de Vienne et Gartempe 1 (17 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Dominique LANNEAU, Christian SAVIGNY
- De la Commission des Terrains : Alain LAVERGNE
- De la Commission d'Arbitrage : David PLAINCHAMP
- De la Commission Technique : Christian SAVIGNY

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Civaux, Leignes sur Fontaine, La Chapelle Viviers, Lhommaizé, Mazerolles Lussac Les Châteaux, Millac, Persac, Pressac, Queaux-Moussac, Sillars, Usson - L'Isle, Valdivienne, Verrières, GJ 3 Vallées 86.

6- **Secteur de Vienne et Gartempe 2 (12 clubs)**

Représentants :
- Du Comité de Direction : Laurent LARBALETTE, Christian FLORENT
- De la Commission des Terrains : Alain LAVERGNE
- De la Commission d'Arbitrage : Mathieu DOUSSELAIN
- De la Commission Technique : Christian FLORENT, Michel MORON

Haims, Jouhet Pindray, Journet, La Puye-La Bussiere, Lathus, La Trimouille, Montmorillon, Nalliers, Plaisance, Saulgé, St Pierre de Maillé, St Savin St Germain.

7- **Secteur des Vallées du Clain et du Pays Mélusin (15 clubs)**

Représentants :
- Du Comité de Direction : Maryse MOREAU, Serge BIBARD
- De la Commission des Terrains : Gilles RAVEAU
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Jean-Paul BLOT, Davy DEBENNE

Château Larcher, Coulombiers, Fleuré, Iteuil, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Rouillé, Sanxay, Smarves, Vernon, Vivonne, GJ Val de Vonne, GJ Vallées du Miosson.

8- **Secteur du Civraisien en Poitou (20 clubs)**

Représentants :
- Du Comité de Direction : Jean-Pierre BERNARD, Jean-Jacques MASSE
- De la Commission des Terrains : Philippe BARANGER
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Jean-Pierre BERNARD, Claude HEBRAS, Marine MINAULT

ACG Foot Sud 86, Blanzay, Brion St Secondin, Brux, Champagné St Hilaire, Charroux-Mauprévoir, Châtain, Chaunay, Couhé, La Chapelle Bâton, La Ferrière Airoux, Magné, Payroux, Savigné, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Sud Vienne Région de Couhé, GJ Foot Sud 86, GJ Val de Clouère.

9- **Secteur du Grand Poitiers 2 (16 clubs)**

Représentants :
- Du Comité de Direction : Yannick METHIVIER, David PLAINCHAMP
- De la Commission des Terrains : Jean-Pierre BRISSONNET, Philippe TEXIER
- De la Commission d'Arbitrage : Sébastien AUBINEAU
- De la Commission Technique : Benoît BASSEREAU, Emmanuel POUMEROULIE, Marine RICHARD

Beaumont St Cyr, Bonnes, Chauvigny, Dissay, Jardres, Jaunay Clan, L'Espinasse, Lavoux-Liniers, Marigny St Léger, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Julien L'Ars, GJ Val Vert, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny, Villeneuve.

10- **Secteur du Grand Poitiers 1 (29 clubs)**

Représentants :
- Du Comité de Direction : Jacques DANTAN, Sylvie TESSEREAU, Isabelle TOURRAIS
- De la Commission des Terrains : Jean-Pierre BRISSONNET, Philippe TEXIER
- De la Commission d'Arbitrage : Sébastien AUBINEAU
- De la Commission Technique : Arnaud AUGEREAU, Jacques DANTAN, Nicolas PAYNOT

Béruges, Biard, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Croutelle FC, Fontaine Le Comte, Ligugé, Mignaloux, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers Baroc, Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Poitiers PTT, Poitiers St Eloi, Poitiers St Eloi Foot Loisirs, St Benoît, Vouneuil sous Biard, GJ CAP Ouest Poitiers.
Foot Ent Amicale du Personnel des Hôpitaux de la Vienne, Foot Ent. EDF Gazelec Football Poitiers, Foot Ent SAFT Poitiers, Foot Ent ASPTT Poitiers, Foot Entreprise Secours Catholique.

TOTAL : 173 CLUBS

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

Section Départementale de la Vienne
District de la Vienne de FOOTBALL
1 Rue François PRAT
86000 POITIERS
Tél : 05.49.61.17.35 Fax : 05.49.61.66.51
Mail : district@foot86.fff.fr - Réseau social : Facebook UNAF 86

BULLETIN D'ADHESION UNAF 86 DE LA SECTION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES DE FOOTBALL DE LA VIENNE
Saison 2018-2019

Bulletin à compléter et à renvoyer à l'adresse suivante :
M. Patrick RIVIERE
8 Allée des Bois des Chaumes
86800 LAVOUX

Ce bulletin devra être accompagné d'un chèque de 30.00€ pour les Jeunes Arbitres et les Seniors,
de 21.00€ pour les membres honoraires.
Le chèque devra être libellé à l'ordre de l'UNAF VIENNE

NOM : ..... Prénom : .....
Date de Naissance : ..... Lieu de naissance : .....
Nationalité : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Tél fixe : ..... Tél portable : .....
Mail : .....@.....
Club d'appartenance (même si indépendant) : .....
Année ou date de début d'arbitrage : .....

Vous êtes un arbitre : Fédéral : Ligue :
District : Honoraire :
Jeune arbitre de -15 ans au 1er Juillet : Autre :
Faire partie de l'équipe de football de l'UNAF 86 : Oui : Non :
J'autorise l'UNAF 86 à me prendre en photo lors des différentes manifestations : Oui : Non :

Avez-vous des enfants ? Oui : Non :
Si oui, Merci de compléter le tableau ci-dessous :

NOM	Prénom	Date de naissance	Fille	Garçon

Déclare adhérer à l'UNAF, Section Départementale des Arbitres de Football de la Vienne.

Fait à : .....
Le : .....

Signature :